



LOUDA

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL

ZI de Prouzet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 53 40 16 40 - louda47@orange.fr

www.groupeclouda.fr

 CARBURANTS - LUBRIFIANTS
 ADBLUE - PELLETS
 FOURNITURES INDUS. ET AGRIC. - HYGIÈNE
 ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

 A RAPPELER DANS TOUTE
 CORRESPONDANCE

 FACTURE : 179607
 CLIENT : 0000878
 DATE : 20/06/25

FACTURE

 Numéro : 179607
 Client : 0000878
 Date : 20/06/25

GAEC DE LA FERME DU COLOMBIE

COLOMBIER

46340 RAMPOUX

NOTRE REF.	VOTRE REF.	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
GNR+TR		2271 du 20/06/25 GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX REDUIT	1500	0,7583	1 137,50

Dom. bancaire : BP OCCITANE

- IBAN : FR7617807008010012102524979

- BIC : CCBPFRPPTLS

REGLEMENT		ECHEANCE		H.T	1 137.50 €
RÉCEP ^t FACTURE - Chèque		le 20/06/25		T.V.A	227.50 €
BASE H.T	TAUX	MONTANT T.V.A.		NET A PAYER	
1 137.50	20%	227.50			
				1 365.00€ TTC	

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur. Pénalité de retard de paiement : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmentée cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.

 LOUDA INTER SERVICE FUEL VILLENEUVE - SARL au capital de 15 000 €
 R.C.S MONTAUBAN 387734528 SIRET 38773452800038 - APE 4730Z N° TVA intracommunautaire : FR63387734528